**ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE COVID de la DSDEN 76**

**16 septembre 2020**

1. Dès connaissance d’un cas confirmé de COVID, vous devez **impérativement saisir la cellule** COVID pour signaler la situation à l’IA-DASEN.
2. Depuis le 14 septembre, cette cellule est constituée de professionnels de santé scolaire (médecin et infirmier) et d’un secrétariat. Elle permet d’accompagner directeurs et chefs d’établissement dans :

* l’analyse des situations liées à la COVID
* la mise en œuvre des recommandations sanitaires adaptées à la gestion des situations (mise en isolement, information du public…).

1. - Vous pouvez joindre la cellule :

* Par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au **02 32 08 98 88**. Ce numéro est réservéà l’usage exclusif des personnels de santé, des IEN, des chefs d’établissement ou des directeurs d’école et ne doit pas être communiqué. Attention si ce numéro peut traiter 3 appels simultanément, il ne permet pas de laisser de message et sonne dans le vide lorsque la ligne est occupée.
* Par mail : [dsden76-covid@ac-normandie.fr](mailto:dsden76-covid@ac-normandie.fr) en laissant bien vos coordonnées directes et en précisant en objet « nom de l’établissement – VILLE / déclaration d’un cas positif ».

En cas d’urgence le week-end ou en dehors des horaires d’ouverture de la cellule, les directeurs contacteront l’inspecteur de circonscription, et, les chefs d’établissement le numéro d’urgence de la DSDEN.

4 – **Avant de joindre la cellule**

Vous complèterez – autant que possible - la fiche ci-jointe.